TEXTE LACUNAIRE À COMPLÉTER

MÊME LA GUERRE A DES LIMITES !

Tout n'est pas permis pendant la guerre ! Il existe des règles pour que la dignité humaine soit préservée et que les personnes les plus vulnérables soient protégées. Ces règles forment le _____ _____ _____, ou DIH. Son but n'est pas d'interdire la guerre, mais de limiter les dégâts lorsqu'il y a un conflit armé.

Qu'est-ce que le droit international humanitaire ? C'est un ensemble de règles qui fixent des limites à ne pas dépasser pendant un conflit armé. Elles ont pour but de limiter les conséquences de ces conflits armés.

La protection des personnes qui ne participent pas (les _____, les journalistes, les humanitaires…) **ou plus au combat** (les combattant·e·s _____, _____ …)

La limitation des moyens (armes) **et des méthodes** (tactiques) **de combat**

Dans la conduite des hostilités, les parties au conflit (militaires ou rebelles) doivent appliquer différents grands principes.

Tout d'abord, les parties au conflit doivent respecter le principe de _____, ce qui veut dire qu'elles doivent en tout temps faire une distinction entre, pour ce qui concerne les biens, les objectifs militaires et les biens de caractère civil, et ne peuvent diriger leurs attaques contre des biens de caractère civil. À titre d'exemple de biens de caractère civil, on peut citer les habitations civiles, les écoles, les hôpitaux … Toujours en vertu du principe de distinction, les

parties au conflit doivent également, pour ce qui concerne les personnes, distinguer les civils et les membres des forces armées, et ne peuvent diriger leurs attaques contre des civils.

En vertu du principe de _____, les parties au conflit devront conduire leurs opérations militaires en veillant constamment à épargner la population civile et les biens de caractère civil. Parmi les précautions à adopter, on peut, par exemple, citer l'obligation de donner un avertissement à la population civile par des moyens efficaces, à moins que les circonstances ne le permettent pas. Le principe de précaution impose également de choisir des moyens et des méthodes de combat qui évitent, ou en tout cas qui réduisent au minimum, les dommages causés incidemment aux civils et aux biens civils. Si, alors que l'attaque d'une cible légitime est envisagée, il est impossible d'éviter que des dommages soient causés incidemment à la population civile ou à des biens de caractère civil, c'est en se référant au principe de proportionnalité que l'on doit évaluer si l'attaque peut être lancée.

En vertu du principe de _____, sont interdites les attaques dont on peut attendre qu'elles causent des dommages aux civil.es et aux biens civils qui sont excessifs par rapport à l'avantage militaire. Il conviendra donc de mettre en balance à chaque fois l'avantage militaire, d'une part, et les dommages à la population et aux biens civils, d'autre part.

Si une attaque ne respecte pas le principe de distinction ou de proportionnalité, il sera du devoir de la partie au conflit, en vertu du principe de précaution, d'annuler ou de suspendre l'attaque.

Un peu d'histoire…

C'est _____ _____, le fondateur de la Croix-Rouge, qui est à l'origine du droit international humanitaire contemporain.

Toutes les règles de DIH sont détaillées dans des textes, en particulier les quatre Conventions de Genève, qui ont été adoptées après la Seconde Guerre mondiale en _____, et les deux Protocoles additionnels de _____. Tous les États du monde ont accepté de respecter les Conventions de Genève. De nouveaux textes se sont ajoutés depuis, notamment pour interdire certaines armes ou réglementer leur usage.

Bien que de nombreux pays aient accepté la plupart des règles, il arrive que certaines d'entre elles ne soient pas respectées. On parle alors de « violation du droit international humanitaire » et parfois même de « _____ ____ _____ ». Les personnes qui commettent, ou ordonnent de commettre, des crimes de guerre doivent être jugées et punies pour ce qu'elles ont fait.

ANNEXE/DOCUMENT DE L'ACTIVITÉ - CORRECTIF DU TEXTE LACUNAIRE

Espace 1 : droit

Espace 2 : international

Espace 3 : humanitaire

Espace 4 : civils

Espace 5 : blessé·e·s

Espace 6 : prisonnier·e·s

Espace 7 : distinction

Espace 8 : précaution

Espace 9 : proportionnalité

Espace 10 : Henry

Espace 11 : Dunant

Espace 12 : 1949

Espace 13 : 1977

Espace 14 : crime

Espace 15 : de

Espace 16 : guerre